



Réseau d'appui de l'enseignement agricole.
Difficultés d'apprentissage: dyslexie.

Des petites idées pour faciliter la vie de l'équipe éducative et des élèves dys.

Les documents distribués aux élèves:

Les Dys ont des difficultés à **traiter l'information écrite**. Il conviendra d'apporter un soin particulier aux supports écrits.

- **Éviter les documents manuscrits.**
- **Choix de la police:** Ne pas les multiplier dans un même document et conserver les mêmes toute l'année.
Préférer des polices comme: Comic sans MS, tahoma, Lexia.
- **Les mots clés, les verbes d'actions** peuvent être **sur lignés** ou **mis en gras**.
- On évitera l'italique, les mots en majuscules.
- Les **textes longs** seront mis en colonne et comporteront des **éléments de tabulation** pour créer des repères..
- Chaque phrase ou question ne fera l'objet que d'une **consigne**.
- Préférer **les puces ou les numérotations**, plutôt que les consignes sous forme de paragraphes.
- Les **différentes parties** du support seront bien distinctes.
L'espace entre deux exercices, par exemple, sera suffisamment grand pour que l'on distingue à l'oeil qu'ils sont différents.
- Chaque document ou consigne s'accompagnera d'une **lecture ou d'une reformulation** d'un élève (ou de l'enseignant).
- Chaque document doit être présenté avec un **en-tête** précisant la matière ou l'objectif, le thème et la personne qui l'a réalisé.
Par exemple: la matière, le chapitre et le nom de l'enseignant faciliteront le classement de l'élève.

L'élève dans la classe:

Les Dys ont des difficultés dans **l'organisation spatio-temporelle**: fractionnement des tâches et du temps.

- **La place de l'élève:** une position dans le fond ou sur un côté de la classe peut faciliter le passage du plan horizontal (table) au plan vertical (tableau).
- Vérifier que les **cours** ou les **consignes** sont bien notés et que l'élève peut se **relire**.
Cahier de texte en ligne (obligatoire en 2010)
- Donner des **photocopies** de son cours ou les notes d'un autre élève à ceux qui ne sont pas en capacité de prendre des notes claires qu'on peut relire.
- **Effectuer un travail avec la classe** si c'est souhaité par l'élève: ses difficultés, ses réussites, préciser les aménagements qui vont être mis en place...
- **Bien intégrer** l'assistant vie scolaire dans la classe. Son intégration par tous est gage de réussite de sa mission. Si l'élève n'a pas la chance d'avoir un AVS, un autre élève pourrait lui servir de secrétaire.
- **Laisser du temps**, voir encore plus de temps, aux élèves qui ont des difficultés pour réaliser les productions demandées.
- **Encourager les efforts et valoriser toutes les réussites** : écriture, orthographe, organisation, lecture, abandon de la calculatrice, participation orale en langues étrangères, etc.... **même s'ils sont peu visibles**

L'évaluation:

- Privilégier l'**oral** et quand cela est possible les documents sonores.
- **Possibilités d'aménagement d'examen:** 1/3 temps, AVS, support informatique, etc... Ces aménagements concernent la transcription écrite, la lecture des consignes et la relecture de leurs productions, les calculs qui prennent toujours plus de temps chez ces élèves.
- Calculatrices, tables de multiplication, formulaires, parfois PC, sont des **outils** qui peuvent être **indispensables** pour la réalisation de beaucoup de tâches par l'élève, même pour du calcul dit « mental ».
- **Ne pas pénaliser l'orthographe** dans un travail autre que la dictée. (exemple en grammaire ne prendre en compte que les terminaisons ou tout autre point visant à montrer la compréhension de l'élève). Par contre, deux notes, (une sur le travail attendu et l'autre sur l'orthographe), sont possibles.
- **Noter la compréhension**, le fond et non la forme.
- Si le 1/3 temps n'est pas facile à mettre en place lors des exercices formatifs: envisager la **suppression** de certaines questions ou de **raccourcir** la longueur des productions attendues.
- **Favoriser des textes à trous** ou des phrases à compléter plutôt que des productions écrites.

Recommandations:

- **Toutes vos idées sont bonnes**, il faut les essayer.
- Chaque initiative mise en place dans la classe, doit s'accompagner d'une **explication collective**, la justice est importante aux yeux de tous.

- Les élèves « dys » ne sont ni nuls, ni bêtes, ni fainéants, etc..., mais ils sont handicapés et ne peuvent pas réaliser toutes les tâches que vous leur demandez. Par contre ils ont beaucoup de **points forts** qu'il faut mettre en valeur.
- Attention la **capacité de concentration** de ces élèves est réduite.
- Chacun de nos élèves mérite une grande attention de notre part, et tous **vos aménagements pédagogiques leur faciliteront la vie** mais ne supprimeront pas leur handicap.
- Travaillez en équipe:
 - avec vos collègues (cela permettra de voir ses réussites dans certaines matières, notamment dans les matières professionnelles, ou d'analyser ses méthodes de travail avec le surveillant...).
 - Avec les professionnels extérieurs (maître de stage, orthophonistes, psychomotricien, psychologue...)
- **Reliez vos aménagements** à ceux proposés dans le cadre de la mise en place d'un dispositif spécifique au sein de l'établissement: PPS, PAI...
- **Laissez les traces** de tous vos aménagements, PAI, PPS, sont aussi la possibilité pour l'élève de ne pas tout recommencer lorsqu'il change d'établissement.

Merci d'avoir lu ce document,
bon courage à vous dans votre pratique pédagogique ou éducative.

Toutes vos remarques, suggestions, méthodes et idées
seront les bienvenues pour compléter ce document.



Nicolas CRASNIER
enseignant de mathématiques:
nicolas.crasnier@educagri.fr